



## Attaque incessante par mail et téléphone

Par **pepete**, le **26/07/2008** à **17:24**

bonjourrrrrvoilà, j'ai un problème car un adhérent de mon association m'envoie sans cesse des mails insultants et diffamant depuis une semaine, je ne peux ni changer de numero ni de mail car tous mes adhérents au nombre de 5000 me contactent uniquement grâce à ces deux moyens de communication.rnil parle même de mois sur un forum internet.rnje suis allée déposée plainte avec une copie des mails et un certificat medical expliquant que cette situation influe beaucoup sur ma santé psychologique.rnLe gendarme très aimable a pris ma plainte et a convoqué cette personne qui avait promis de ne plus m'importuner.rnHors dès sa sortie du commissariat celui m'a rappelé et à continué de plus belle.rnLa gendarmerie m'a dit que hélas il n'y a rien à faire parce que le parquet classerait l'affaire.rnQue puis je faire pour que cela s'arrête car avec tout cela je viens de faire une fausse couche et je déprime énormément

Par **jeetendra**, le **27/07/2008** à **12:53**

bonjour, le mieux [fluo]c'est la procédure pénale de citation directe [/fluo]de la personne auprès du Tribunal Correctionnel pour harcèlement téléphonique, atteinte à la vie privée, etc. le recours à un avocat me semble souhaitable pour la procédure, courage à vous, cordialement